



ECOLE ELEMENTAIRE Albert BAR

123 rue Suarez 73200 Albertville

04.79.32.12.46

ce.0731240b@ac-grenoble.fr

<http://albertbar.toutemonecole.fr>



Conseil d'école 20 juin 2017

Présents :

- Mme ROUGERON, conseillère municipale,
- Mme ROCHE, DDEN,
- Mmes BONVIN, GIROD, TABARDIN, MICHEL, BRUET, TORNIER parents délégués et Mmes GIORIS et AJDONIK (suppléants),
- Mmes, PORCHERON, CLET, VIGNY, NORAZ, MARTIN, MAECKELBERGHE, LEMAIRE et M LAMBERT, enseignants,
- Mme NICOROSI, conseillère pédagogique départementale langues vivantes,
- M FIORINA, directeur de l'école.

Excusés : M ROUSSEAU, IEN, Mmes SATIAT et PEILLIEN-JONES, enseignantes.

- **Vote du compte-rendu du Conseil d'école du 24 mars**

Le compte-rendu est adopté.

I. Bilan de l'année écoulée

1. Projet EMILE

Mme Nicorosi annonce qu'en plus des 3 groupes scolaires EMILE de Savoie, viendra s'ajouter un 4^e à la rentrée en Maurienne pour de l'enseignement en italien.

Elle explique que les modalités du projet académique seront synthétisées afin de définir des principes invariants. Ce cadrage, tout en laissant une certaine souplesse aux écoles, renforce le niveau linguistique des enseignants nommés, insiste sur l'organisation 1 enseignant, 1 langue et définit clairement que l'EMILE concerne la totalité de l'école.

Son rôle, en plus de celui des IEN qui concentrent les retours d'enseignants, est de faciliter la mise en place du projet et de faire le lien avec les collègues. Elle note l'implication remarquable des équipes et le retour positif des parents et élèves qui développent des compétences linguistiques et transversales.

Madame Peillien-Jones donne les résultats des évaluations nationales CM2 :

FRANCAIS

lecture	lexique	production texte	grammaire	orthographe	copie
76%	76%	76%	46%	68%	91%

MATHS

nombre	fractions	décimaux	calculs posés	calcul mental	calcul en ligne	problèmes	mesures	géométrie
84%	42%	68%	81%	32%	65%	47%	62%	77%

Ces résultats se situent dans ou au dessus de la moyenne nationale. Les faiblesses sont à analyser finement, et seront prises en compte par l'équipe l'an prochain.

Mme Nicorosi fait remarquer que des évaluations faites par des élèves EMILE comportent moins de non-réponses que la moyenne. Les élèves osent plus.

De plus, pour des cohortes EMILE et non-EMILE d'une même école évaluées, les élèves EMILE obtiennent des résultats supérieurs.

Les enseignants qui ont fait remonter leur sentiment de manque d'accompagnement, se réjouissent des annonces faites par Mme Nicorosi et la remercient pour son implication.

Ils font toutefois remarquer à la municipalité que l'école, de part son projet spécifique, pourrait bénéficier d'une reconnaissance supplémentaire, dans l'étude de la carte scolaire, et des moyens mis à disposition.

Mme Rougeron indique que toutes les écoles de la ville sont traitées de manière égale par la municipalité. La baisse du crédit de 500 € à 100 € sera réétudiée. Elle souhaiterait que l'Education Nationale transmette le cadre EMILE qui va être rédigé.

(voir point I. 2. pour les questions de dérogations et carte scolaire)

2. Activités pédagogiques

a) Culture : La classe E a exposé son travail réalisé en partenariat avec l'Atelier d'Alain Bar dans le cadre de la semaine des arts au 88 bis rue de la République. Peu de visites dans ce lieu non public. Merci au sou des écoles et à la municipalité et à toute l'équipe de l'Atelier.

Les parents font remarquer que les créneaux pour visiter l'expo étaient assez courts.

b) Classe de découverte : le bilan est très positif.

Bilan financier : coût de départ 152 €/enfant. Les aides diverses (APE, St Smoniens, Département de la Savoie) ont permis de baisser ce coût à 20 €.

Bilan moral : Un séjour très riche dans un cadre adapté à l'accueil des élèves. Les adultes encadrants extérieurs ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et ont mis à disposition du matériel astronomique de grande qualité.

Merci aux partenaires financiers, à l'ASCD pour la co-organisation, aux adultes bénévoles (Josianne Jarret, Andrée Imberti, Claude Besenval).

c) Sorties scolaires :

Les classes E et F ont participé aux « Chemins de la mémoire » sur Albertville. La journée s'est bien déroulée. Merci aux bénévoles, à l'USEP et aux intervenants.

La classe F est allée à Grignon pour son projet sur l'eau et se rendra à Tour en Savoie.

Coût total : 307 €.

Les classes C et D ont finalisé leur travail sur le tour d'Europe par le spectacle sur l'Irlande. Les enseignantes remercient Mme Rougeron pour la mise à disposition de la salle de Maistre. Les classes se rendront ce jeudi à Lyon pour la visite du musée des marionnettes.

Coût total : 1047,70 €

Les classes A et B se rendront au parc aux oiseaux. Coût total : 1400 €.

Les élèves ont également été à la ludothèque et ont eu une intervention sur les abeilles par M Bulet. Le vide grenier (avec de l'argent fictif) avec l'école Raymond Noël va avoir lieu, ainsi qu'un petit challenge d'athlétisme et la visite de l'EPADH.

Toutes ces sorties sont financées par l'APE.

3. Autre

- a) La fête des écoles s'est parfaitement bien déroulée. Un grand merci à l'APE pour l'organisation, à la municipalité, à la commune de Marthod et aux St Smoniens pour la mise à disposition de matériel. Un grand merci à tous les parents bénévoles. Les parents remercient les enseignants pour leur implication.

II. Perspectives pour l'année scolaire 2017-2018

1. Personnel

Mouvements connus à ce jour :

- a) Quittant l'école :
Marianne Peillien-Jones fait valoir ses droits à la retraite.
Olivier Lambert enseignera en Utah dans le cadre du programme Jules Verne.
- b) Arrivée sur l'école :
Cyrielle Plançon (ép. Lemaire) qui enseignera en anglais.

2. Effectifs prévisionnels

A ce jour, le nombre prévisionnel d'élèves est de 154, décomposé comme suit :

CP : 23, CE1 : 34, CE2 : 26, CM1 : 34, CM2 : 37

Mme Rougeron annonce 155, une dérogation supplémentaire ayant été acceptée.

La capacité d'accueil de l'école est limitée à 159. Les dérogations ont été accordées selon ce paramètre.

L'équipe pédagogique regrette que l'ouverture n'ait pas lieu. Les classes seront à nouveau chargées et deux enseignantes devront gérer 3 niveaux différents, alors qu'au départ, lorsque le projet a été implanté dans l'école, il avait été annoncé que cela ne devrait pas se produire.

Les dérogations refusées engendrent des incompréhensions de la part des parents concernés.

Une famille demande à avoir l'accès à la garderie gratuitement le temps de déposer le frère ou la sœur dans une autre école.

Mme Rougeron répond qu'il est difficile humainement de refuser certaines demandes, mais que le choix est fait pour respecter au mieux la carte scolaire (ce qui n'était pas le cas les années précédentes) et éviter des fermetures dans d'autres écoles.

Les seuls critères légaux que la municipalité prend en compte, sont la poursuite de la scolarité d'un élève dans son école, même en cas de changement de secteur des parents, et la résidence sur le périmètre scolaire. Les fratries ne sont pas considérées comme critère dérogatoire prioritaire.

Les 3 dérogations ont été décidées en commissions pour des raisons diverses. Une autre a été acceptée depuis. Il ne devrait pas y en avoir d'autres pour garder une marge de 4 enfants en cas d'arrivées sur le secteur.

Mme Rougeron annonce que les familles, dont les dérogations ont été refusées et qui en ont fait la demande, bénéficieront d'une gratuité pour la garderie, le temps de pouvoir amener le frère ou la sœur dans une autre école.

Il n'y a pas de changement de carte scolaire à prévoir, même si l'école se trouve désormais en situation de non-mixité sociale.

Mme Rougeron ajoute qu'en cas de menace de fermeture sur Albert Bar l'an prochain ou les années futures, tout sera mis en œuvre pour ajuster les inscriptions afin de maintenir les classes.

3. Projet d'école

Le projet d'école sera renouvelé à la rentrée. Il restera axé sur le projet EMILE.

Le bilan du projet précédent fait apparaître les difficultés énoncées dans le bilan EMILE. La production d'écrit prend, de fait, moins de place que dans une école classique. Les répartitions des notions étudiées en mathématiques seront également réétudiées.

Toutefois, on ne constate pas de retard particulier en français chez les élèves qui ont suivi 4 ou 5 années d'enseignement bilingue. Au contraire, nous avons des élèves de CM assez autonomes, avec un niveau global plutôt homogène et de bons bilans d'acquisition de compétences.

4. Temps scolaire

Lors d'une réunion de concertation le 8 juin, la municipalité a fait savoir son souhait d'un retour à la semaine de 4 jours. Les motifs annoncés étaient dans l'ordre :

- fatigue des enfants
- difficultés de gestion du personnel
- budget important.

Les observations des uns et des autres (parents, directeurs d'école, DDEN) étaient assez contrastées bien que majoritairement négatives sur l'organisation actuelle.

Mme Roche exprime le point de vue des DDEN qui souhaitent un maintien de 5 matinées de classe afin de laisser les enfants le plus à l'école possible. L'absence d'étude ou d'enquête ne permet pas de juger de la pertinence de ces rythmes.

Mme Rougeron rappelle qu'un document Eduscol indique que les effets de l'aménagement sur les résultats des élèves sont négligeables, voire nuls.

Le décret n'étant pas encore passé, le vote qui suivra permettra d'anticiper la demande dérogatoire que la mairie fera au Directeur Académique en cas de consensus local.

Des parents regrettent la précipitation de cette démarche et expliquent ne pas avoir eu le temps de recueillir les avis de tous les parents.

Mme Roche évoque le cas d'autres communes où l'aménagement des rythmes fonctionne bien.

Les enseignants expriment ne pas avoir noté d'amélioration certaine grâce aux TAP et au travail du mercredi, mais plutôt beaucoup de fatigue, notamment chez les plus petits.

Certaines activités proposées aux TAP sont de qualité, d'autres sont improvisées au jour le jour.

Ils reconnaissent toutefois la difficulté du travail qui est confié à des personnes qui ont du se former pour cela et qui font quoi qu'il en soit de leur mieux.

Madame Rougeron indique qu'en cas de retour à 4 jours de classe, les Pommiers rouvriront les mercredis et les ETAPS seront remis à disposition des écoles les après-midi.

Vote.

A la question : *Etes-vous favorable à une demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours ?*

Les réponses sont :

DDEN : contre

Mairie : pour

Enseignants : 6 pour

Parents : 4 pour, 2 abstentions

III. Travaux et équipement

1. Travaux.

a) Madame Rougeron annonce que l'appel d'offre pour la cantine a été budgétisé et lancé. Les services sont optimistes pour un début des travaux à l'automne 2017 sur l'école maternelle, toutefois, il pourrait être plus sage de table sur un début à l'automne 2018.

b) Des enseignantes souhaitent faire un projet artistique l'an prochain en faisant peindre les bancs de la cour à la manière de certains artistes. La municipalité a donné son accord et poncera les bancs dans l'été.

2. Equipement informatique.

L'école a été retenue dans le plan numérique 2017. Une réunion est organisée en mairie avec les directeurs d'écoles concernés et le référent informatique de la circonscription afin d'arrêter le choix du matériel qui sera acheté et mis à disposition des écoles.

Pour Albert Bar, le projet demandé concernait un parc de tablettes.

Madame Rougeron annonce que le choix sera identique pour toutes les écoles afin de mieux gérer la maintenance et permettre aux enfants qui changeraient d'école d'être familiarisés avec le matériel. 2 écoles avaient ainsi testé des tablettes cette année.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.
Le prochain conseil d'école aura lieu dans les 15 jours suivant
les élections de parents délégués au premier trimestre l'an prochain.***